

## The Norman French (or Anglo-Norman) influence on Middle English lexis

### Les influences de l'ancien normand (ou anglo-normand) sur le lexique moyen-anglais

### Influențele vechilor normanzi (sau anglo-normanzi) asupra lexicului limbii engleze medii

Amélie RAGOT

Université d'Aix-Marseille

E-mail: amelie.ragot@etu.univ-provence.fr

#### Abstract

*Language contact is one of the main factors resulting in an enriched lexicon as languages borrow and assimilate foreign "loan words" while they spread their own lexis as well as their morphological and syntactic peculiarities. Like any other language, English and French have been taking part in such a phenomena. Since the Norman Conquest of 1066, French borrowings have permeated through the English lexis due to the common history shared by these two languages. Several stages can be observed in which major influxes of French words, especially Norman and Anglo-Norman words, were brought about in Middle English. Such words are nowadays fully integrated in Modern English and give evidence of the close relationship between French and English.*

#### Résumé

*Le contact entre les langues crée en partie leur richesse lexicale : elles empruntent et assimilent des termes étrangers et, en sens inverse, pratiquent la diffusion de leur lexique et l'exportation de leurs particularités morphologiques et/ou syntaxiques. Le français et l'anglais participent, comme les autres langues, à ce phénomène. Dès la Conquête Normande de 1066 et au fil des siècles, les gallicismes ont su s'implanter dans le lexique anglais en raison de l'histoire que les deux langues ont partagée. Le processus de transfert linguistique est complexe. La « conventionnalisation » du lexique est un processus graduel par lequel une unité lexicale s'insère progressivement dans une communauté linguistique et, au contact avec les locuteurs de la langue receveuse, adopte progressivement la prononciation et les autres caractéristiques de cette langue. L'anglais a traversé de nombreuses périodes au cours desquelles des vagues successives d'emprunts furent faites au français, et notamment à l'ancien normand, lesquelles périodes coïncident avec les moments historiques de rapprochement socioculturel entre les locuteurs de l'anglais et les locuteurs du français. Aujourd'hui, ce lexique emprunté au normand est plus que jamais ancré dans l'anglais moderne et est le témoin d'autant d'échanges continus de mots, d'idées et de cultures.*

#### Rezumat

*Contactul dintre limbi creează, în parte, bogăția lor lexicală : ele împrumută și asimilează termeni străini și, în sens invers, practică difuzarea lexicului lor și exportul particularităților lor morfologice și/sau sintactice. Limbile franceză și engleză participă, la fel ca celelalte limbi, la acest fenomen. Încă de la Cucerirea Normandă din 1066 și de-a lungul secolelor, galicismele s-au implantat în lexicul englez, din rațiuni ce țin de istoria pe care cele două limbi au împărtășit-o. Procesul de transfer lingvistic este complex. „Convenționalizarea” lexicului este un proces gradual prin care o unitate lexicală se inserează treptat într-o comunitate lingvistică și, în contact cu vorbitorii limbii receptoare, adoptă, progresiv, pronunția și alte caracteristici ale acestei limbi. Limba engleză a traversat numeroase perioade în cursul cărora au avut loc valuri succesive de*

*împrumuturi din franceză, în special din vechea normandă, aceste perioade coincidând cu momentele istorice de apropiere socioculturală între vorbitorii limbii engleze și cei ai limbii franceze. Astăzi, acest lexic împrumutat din normandă este, mai mult ca oricând, ancorat în engleza modernă și este martor la numeroase schimburi continue de cuvinte, idei și culturi.*

**Keywords:** borrowings, lexis, vocabulary, Anglo-Norman, Norman French, Middle English

**Mots clés:** emprunts, lexique, vocabulaire, anglo-normand, ancien normand, moyen-anglais

**Cuvinte cheie:** împrumuturi, lexic, vocabular, anglo-normandă, normanda veche, engleza medie.

Cette étude se propose d'observer comment l'ancien normand, introduit en Angleterre après la Conquête Normande et qualifié d'anglo-normand ou « français d'Angleterre », a modifié la nature du lexique moyen-anglais entre le XI<sup>ème</sup> et le XIII<sup>ème</sup> siècle, contribuant à transformer une langue qui deviendra l'anglais moderne. Nous étudierons dans un premier temps le contexte historique qui a rendu possible une telle proximité linguistique entre l'ancien normand et l'anglais avant d'analyser dans quelle mesure l'ancien normand a contribué à enrichir le lexique moyen-anglais.

## 1. Contexte historique

### 1.1. La Conquête de l'Angleterre par les Normands

1066 marque un grand tournant dans l'histoire de la langue anglaise. Après une succession d'invasions du sol britannique par différents peuples qui, tour à tour, contribuent à modeler l'anglais en y insufflant les caractéristiques lexicales et morphologiques de leur propre langue (listons dans l'ordre chronologique les influences latines, scandinaves et celtes), le normand fait son apparition à la cour anglaise, signant la fin de la période du vieil-anglais et la naissance du moyen-anglais.

Les premiers contacts entre le français et l'anglais remontent au début du XI<sup>ème</sup> siècle. Lorsque le jeune Édouard, futur Édouard le Confesseur, né de l'union d'Ethelred II d'Angleterre et d'Emma de Normandie, est contraint à l'exil par les Danois, c'est chez son oncle le duc Richard II de Normandie qu'il trouve refuge. Élevé en Normandie, ce n'est que beaucoup plus tard, en 1042, qu'il accède au trône d'Angleterre et insère à la Cour son entourage normand, qu'il enrichit et place à des postes importants du gouvernement. La Cour est baignée d'une atmosphère française pendant toute la durée de son règne. À sa mort en 1066, le roi défunt n'ayant aucun héritier direct, s'engage une nouvelle lutte pour le trône d'Angleterre. Le jour suivant sa mort voit le couronnement d'Harold Godwinson, sans parenté avec Édouard le Confesseur, proclamé roi par les nobles anglo-saxons. Guillaume le Conquérant, seul héritier potentiel du royaume par sa grand-tante Emma, débarque quelques mois plus tard en Angleterre et remporte la victoire de Hastings sur les troupes de Harold devenu Harold II d'Angleterre, dernier roi anglo-saxon, tué dans la bataille. En décembre 1066, Guillaume le Conquérant devient roi d'Angleterre. Cet événement, associé à l'arrivée massive des Normands à la Cour, marque le début de relations encore plus intimes entre le français et l'anglais.

Le trône ayant été conquis par la force, ceci entraîna toutes les conséquences liées à la conquête d'un peuple par un autre peuple, et notamment la création d'une ossature politico-religieuse normande. Les Normands s'emparèrent de leur nouveau territoire, des forteresses normandes furent érigées et protégées par des garnisons normandes, une nouvelle Cour fut établie et les partisans de Guillaume le Conquérant gratifiés de terres et de titres de noblesse. Les évêques et moines normands prirent graduellement la place des prélats et dignitaires ecclésiastiques anglais dans les cathédrales et les monastères du pays. Les archevêchés de York et de Cantorbéry furent confiés à des Normands. Pendant plusieurs générations de souverains, les positions importantes à la Cour et au Clergé étaient ainsi réservées aux normands. Le poète anglais Robert de Brunne résuma la situation en ces mots dans sa Chronique rimée d'Angleterre :

To Frankis & Normanz, for þar grete laboure,  
To Flemmynges & Pikardes, þat were with him in stoure,

He gaf londes bityme, of whilk þer successoure  
Hold □ it þe seysyne, with fulle grete honoure. [1]

### 1.2. La naissance de l'anglo-normand

À partir de 1066, la majorité du peuple anglais subit les effets d'un apartheid linguistique, notamment dans les domaines de la religion, de l'administration, de la justice, des sciences, des arts et de la littérature. Pendant les 200 ans qui suivirent la Conquête Normande, le français resta la langue de prédilection de la haute société anglaise. Les mariages mixtes entre normands et anglais contribuèrent à accélérer la diffusion du français et rapidement, la différence entre les parlants français et les parlants anglais n'était plus d'ordre ethnique, mais social.

Ceci s'explique par la forte connexion qui s'est vérifiée au cours de cette période entre l'Angleterre et la France. Suite à la Conquête, les rois d'Angleterre possédaient également le titre de duc de Normandie et de nombreuses terres françaises sont entrées en possession des nobles anglais. L'accession au trône d'Henri II d'Angleterre en 1154 a vu un nouvel élargissement des possessions françaises entre les mains des Anglais. Après avoir hérité de son père les domaines d'Anjou et du Maine, son mariage avec Aliénor d'Aquitaine lui conféra de vastes territoires au sud, lui permettant ainsi de contrôler les deux tiers de la France. [2] Les rois qui se sont succédés sur le trône d'Angleterre pendant la période du moyen-anglais (jusque vers 1500), de par leurs intérêts en France, y passèrent une grande partie de leurs règnes respectifs. Cela était également valable pour la noblesse et l'aristocratie en général, les seigneurs anglais possédant des terres en France et y prenant fréquemment épouse. Ceci reflète l'obsession de la Cour anglaise pour tout ce qui a trait à la France et y justifiait l'utilisation continue du français. L'anglais n'y était aucunement cultivé, relégué à la fonction de langue vernaculaire utilisée par les classes sociales les plus basses, comme l'écrivait l'historien Robert de Gloucester vers 1300 :

Thus com lo Engelond in to Normandies hond;  
And the Normans ne couthe speke tho bot hor owe speche,  
And speke French as hii dude atom, and hor children dude  
also teche, So that heimen of this lond that of hor blod come  
Holdeth alle thulke speche that hii of hom nome;  
Vor bote a man conne Frenss me telth of him lute,  
Ac lowe men holdeth to engliss and to hor owe speche yute.  
Ich wene ther ne beth in al the world contreyes none  
That ne holdeth to hor owe speche bote Engelonde one. [3]

La littérature française à la cour anglaise fut florissante dès le début du XII<sup>ème</sup> siècle. Littérature de dévotion, allégories, chroniques et récits tels que le *Roman de Horn*, le *Roman de Rou* ou le *Roman de Brut* furent rédigés pour les mécènes anglais, démontrant une nouvelle fois l'influence de la culture française outre-manche.

### 2. L'ancien normand : à l'origine du moyen-anglais

Il est difficile de savoir comment l'anglais aurait évolué si la Conquête Normande n'avait pas eu lieu. Il est probable qu'il eût suivi le modèle des autres langues germaniques, conservant son système de désinences et enrichissant essentiellement son vocabulaire selon les règles morphologiques propres à cette famille linguistique, autrement dit par la formation d'unités lexicales nouvelles composées à partir de mots existants, plutôt que par les emprunts étrangers qui caractérisent l'anglais moderne et font de lui une langue composite, à mi-chemin entre les langues romanes et les langues germaniques. Toujours est-il que la période du moyen-anglais, située entre 1150 et 1500, a marqué des changements fondamentaux dans la langue anglaise, d'une ampleur jamais connue auparavant et inégalée dans la suite de son histoire.

Certains de ces changements sont le résultat direct de la Conquête Normande tandis que d'autres ne sont que la poursuite de tendances qui avaient déjà commencé à se manifester pendant la période du vieil-anglais. Ces dernières se seraient poursuivies quoi qu'il advienne, mais elles se sont

concrétisées à un rythme nettement plus rapide, l'adoption du normand à la cour ayant retiré à l'anglais les influences conservatrices qui entravent une langue lorsqu'elle est largement véhiculée à l'écrit ou parlée par les classes éduquées de la société.

D'un point de vue grammatical, l'anglais est passé d'une langue synthétique (emploi de flexions et déclinaisons) à une langue largement analytique (prédominance des prépositions) ; il s'agit là de changements indirectement attribuables à l'introduction du normand à la Cour d'Angleterre que nous n'évoquerons que rapidement, ceux-ci n'entrant pas directement dans le cadre de notre réflexion. D'un point de vue lexical en revanche, le moyen-anglais s'est délesté d'une grande partie de ses lemmes d'origine scandinave et a emprunté des milliers de mots aux langues romanes ; il s'agit là de changements directement attribuables à l'introduction du normand à la Cour, que nous étudierons ci-après de manière approfondie.

### **2.1. L'influence indirecte de l'ancien normand sur la structure grammaticale du moyen-anglais**

Comme nous l'avons précisé plus haut, le vieil-anglais entre dans la catégorie des langues synthétiques ou, de manière plus large, des langues flexionnelles. Une langue synthétique est une langue en laquelle des rapports grammaticaux sont exprimés par des modifications de la forme des mots, et où plusieurs traits grammaticaux sont réunis au sein d'un même mot. De telles modifications peuvent s'exprimer à travers la conjugaison des verbes et les déclinaisons des noms, entre autres. La différence la plus marquante entre la structure grammaticale du vieil-anglais et celle du moyen-anglais réside dans la perte d'un grand nombre de désinences aussi bien nominales que verbales. Les terminaisons des noms et adjectifs indiquant le genre, le nombre et le cas ont progressivement perdu leurs formes distinctives suite à des modifications de prononciation.

Conséquence directe de la simplification des déclinaisons, on assiste également à la perte du genre grammatical au profit d'un genre naturel. En vieil-anglais, tout ce qui appartient à la sphère de l'être humain est généralement masculin ou féminin, les lemmes correspondant aux non-animés pouvant adopter le genre masculin, féminin ou neutre. Toutefois, le genre d'un nom n'est pas toujours déterminé par sa signification, et est parfois même en contradiction avec telle signification. Prenons l'exemple du lemme *woman*, *wīf-mann* en vieil-anglais (une femme), qui a adopté le genre masculin probablement car le second élément de ce mot composé est lui aussi masculin. Le terme *mæden* (une fille) est quant à lui grammaticalement neutre. Contrairement au système de déclinaisons latin, le genre des noms en vieil-anglais est souvent identifié par la terminaison des adjectifs forts, des articles ou des pronoms qui les accompagnent. Lorsque ces mots anaphoriques perdent peu à peu leurs multiples inflexions et qu'apparaissent les formes fixes de *the*, *this*, *that*, *these* et *those* pour démonstratifs, le genre grammatical commence à disparaître, n'ayant plus lieu d'être.

Il est important de souligner que les changements non exhaustifs cités ci-dessus à titre d'exemples, et qui ont contribué à modifier radicalement la structure grammaticale de l'anglais après la conquête normande, ne sont pas dus au contact entre l'anglais et le français au sens strict du terme. Le déclin des inflexions et la confusion des formes grammaticales ne sont en réalité la conséquence de la conquête normande que dans la mesure où celle-ci a donné à l'anglais les moyens de subir ces métamorphoses.

### **2.2. Les apports de l'ancien normand dans le lexique moyen-anglais**

Tandis que l'utilisation du français en Angleterre n'est qu'indirectement responsable de la perte d'inflexions et de la simplification grammaticale qui s'est ensuivie, comme nous l'avons vu précédemment, l'influence du français joue indubitablement un rôle fondamental dans l'enrichissement lexical du moyen-anglais.

Ce mouvement peut être partagé en deux périodes distinctes correspondant à deux vagues successives d'emprunts au français par le moyen-anglais, avec l'année 1200 comme ligne de division approximative. Les emprunts de la première période diffèrent de ceux de la seconde période en ce qu'ils sont plus rares et présentent essentiellement les particularités phonologiques du normand. C'est le cas des titres de noblesse *baron*, *dame*, *noble* (empruntés sans modification de

forme à l'ancien normand et maintenus en anglais moderne), *count* (ancien normand *conte*, anglo-normand *counte*) et d'autres termes résultant du contact des classes sociales les plus basses avec une noblesse francophile, parmi lesquels *feast* (ancien normand *fester*),  *juggler* (ancien normand *jogelour*, anglo-normand *jogleor*), *minstrelsy* (ancien normand *menestrel*, anglo-normand *menestralsie*), *peasant* (ancien normand *paisent*, anglo-normand *paisant*), *messenger* (ancien normand *messagier*) et *homage* (ancien normand et anglo-normand *homage*), pour ne citer que quelques exemples. Le moyen-anglais doit également nombre de ses mots du lexique du gouvernement et de l'administration au français, parmi lesquels les suivants sont issus du normand : *crown* (ancien normand *corone*, anglo-normand *coroune*), *state* (ancien normand et anglo-normand *estat*), *sovereignty* (ancien normand *soveraineté*, anglo-normand *sovereynete*), *tyrant* (ancien normand et anglo-normand *tyrant*), *council* (ancien normand *cuncilie*, anglo-normand *cuncile*), *parliament* (ancien normand et anglo-normand *parlement*), *repeal* (ancien normand *rapeler*, anglo-normand *repeler*), *subsidy* (ancien normand *subside*, anglo-normand *subsidie*), *tally* (anglo-normand *tallie*), *treason* (ancien normand *traison*, anglo-normand *treson*), *allegiance* (ancien normand *legeance*, anglo-normand *legaunce*) ou encore *exchequer* (ancien normand *eschequier*, anglo-normand *escheker*).

Le plus grand groupe de mots empruntés très tôt au français relève toutefois du domaine de la religion, la nécessité pour le clergé de transmettre doctrines et croyances au peuple justifiant de tels transferts lexicaux. L'Église était objet d'intérêt et d'ambition pour les Normands et la grande majorité des membres du haut clergé appartenaient à la communauté normande, ce qui faisait du français la langue parlée dans les monastères. Listons quelques exemples d'emprunts survenus à cette période dans le lexique religieux : *religion* (anglo-normand *religiun*), *sermon* (ancien normand *sermon*, anglo-normand *sermun*), *penance* (ancien normand *penance*, anglo-normand *penaunce*), *orison* (ancien normand *oraison*, anglo-normand *oreison*), *parson* (ancien normand et anglo-normand *persone*), *abbey* (ancien normand *abaie*, anglo-normand *abbeie*), *convent* (ancien normand *convent*, anglo-normand *covent*), *priory* (anglo-normand *priorie*), *sanctuary* (anglo-normand *sentuarie*), *creator* (ancien normand *creator*, anglo-normand *creatour*) ou bien encore *virtue* (ancien normand et anglo-normand *vertu*).

D'autres domaines ont vu l'importation massive d'éléments lexicaux français en anglais, notamment pour ce qui a trait à la vie sociale, aux coutumes et aux repas, à la mode, au droit ainsi qu'aux arts et à la science. Toutefois, celle-ci est survenue en grande majorité dans la seconde période d'emprunts telle que nous l'avons définie plus haut, et ne concerne donc pas directement l'ancien normand.

Observons que les mots français introduits dans la langue anglaise sous les effets de la Conquête Normande présentent souvent une forme assez différente du français moderne, en raison des développements successifs qui se sont opérés dans les deux langues. Ceci nous permet de distinguer d'une part les mots français qui ont été empruntés très tôt par l'anglais, sous l'influence du normand, et d'autre part ceux qui ne sont entrés que plus tardivement dans le lexique anglais, sous l'influence du français parisien, également appelé français d'Île de France. Prenons l'exemple du vieux-français *forest* qui a intégré tel quel le lexique moyen-anglais tandis qu'en français, le -s a disparu lorsqu'il précède une consonne vers la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, donnant la forme *forêt* en français moderne. Le même principe peut être observé pour les mots *feast* (du vieux-français *feste*) / *fête*, *hospital* (du vieux-français *ospital*) / *hôpital*, *haste* (du vieux-français *haste*) / *hâte*, etc. Lorsque la différence n'apparaît pas au niveau graphique, elle peut être décelable de par la prononciation. Prenons l'exemple des mots anglais *chair* et *join*, qui ont conservé la prononciation /tʃ/ et /dʒ/ du vieux-français, tandis que le français a évolué en /ʃ/ et /ʒ/ au XIII<sup>ème</sup> siècle, donnant *chaise* et *joindre*. Nous pouvons ainsi reconnaître les mots *channel*, *chapel*, *charity*, *chief*, *chime*, *church*, *jewel*, *judge*, *jury*, *just* comme étant des emprunts précoces, contrairement aux mots *chamois*, *chic*, *rouge*, *regime*, etc. dont la prononciation /ʃ/ et /ʒ/ indique qu'ils ont été empruntés plus tardivement.

Nous avons précédemment évoqué le fait qu'il existe des différences graphiques notoires entre l'anglo-normand parlé en Angleterre et la variante du français ayant fait l'objet d'emprunts massifs par l'anglais après 1200, soit le français parisien ou d'Île de France. Voyons à présent plus en détail en quoi consistent ces différences sur le plan morphologique afin de mieux percevoir l'influence de l'ancien normand et de l'anglo-normand sur le lexique moyen-anglais. Nous étudierons dans un premier temps le cas des consonnes et nous nous pencherons ensuite sur les voyelles. Pour ce faire, nous avons recueilli un échantillon de mots représentatifs permettant de comparer entre elles les différentes langues qui nous intéressent dans le cadre de cette étude. [4]

Très tôt, le français parisien abandonne le son –w et le transforme en –g ou –gu, phénomène non avéré dans les dialectes du nord de la France et notamment le normand, lesquels conservent le –w, peut-être en raison de leur proximité géographique avec les langues germaniques, et transmettent à l'anglo-normand cette caractéristique.

<u>Moyen-anglais</u>	<u>Anglo-normand [5]</u>	<u>Ancien normand</u>	<u>Français parisien</u>	<u>Français moderne</u>
Wait		Waitier	Guetter	Guêter
War		Werre	Guerre	
Warden		Wardein	Gardien	
Wardrobe		Warderobe	Garderobe	
Warrant		Warant	Garant	Garantir
Warren	Warene	Warene	Garena	Garenne
Warranty	Warantie	Warantie	Guarantie	Garantie
Warrior		Werreior	Guerreor	Guerrier
Wage		Wagier	Gagier	Gage
Wicket	Wiket	Wiket	Guichet	Guichet
Waste	Waster	Waster	Guaster	Gâter
Reward* (n)		Reward	Reguard	
Regard* (n)			Reguard	Regard

\* Notons que l'anglais a parfois emprunté le même mot sous ses formes issues de l'anglo-normand ou ancien-normand ET du français parisien, donnant naissance à deux mots anglais de sens légèrement différent. C'est le cas ici de l'ancien normand *reward* emprunté directement sous cette forme par l'anglais, qui a également adopté le terme français parisien *reguard*, devenu *regard*.

En anglo-normand et en ancien normand, le –ca initial est souvent conservé tandis qu'il devient –cha ou –chie en français parisien. Observons les quelques exemples qui suivent.

<u>Moyen-anglais</u>	<u>Anglo-normand</u>	<u>Ancien-normand</u>	<u>Français parisien</u>	<u>Français moderne</u>
Caitiff		Caitive	Chatif	Chétif
Carry	Carier	Carrier	Charrier	
Carriage	Cariage	Cariage	Charriage	
Case		Casse	Châsse	
Caldron	Caudrun	Cauderon	Chauderon	Chaudron
Carrion	Carogne	Caroigne	Charogne	Charogne
Cattle* (bétail)	Catel	Catel	Chatel	Cheptel
Chattel* (biens, possessions)	Catel	Catel	Chatel	
Catch* (attraper)	Cachier	Cachier	Chacier	
Chase* (chasser)	Cachier	Cachier	Chacier	Chasser

\* Comme nous l'avons vu plus haut avec les doublets du type « w » / « g », l'anglais a ici aussi parfois emprunté le même mot sous ses formes issues de l'anglo-normand ou de l'ancien-normand ET du français parisien, donnant naissance à deux mots anglais de sens légèrement différent. C'est le cas de l'anglo-normand/ancien-normand *catel* qui se retrouve dans le lemme *cattle*, et de son équivalent en français parisien *chatel* dont est issu l'anglais *chattel*. C'est également le cas pour le mot anglo-normand/ancien-normand *cachier* qui a donné jour au verbe *catch* tandis que son équivalent en français parisien *chacier* a abouti au verbe *chase*.

De même, le phonème labial qu- a été abandonné par le français parisien alors qu'il a perduré en anglo-normand, lequel l'a inculqué au moyen-anglais. Ceci explique le son [kw] qui caractérise les mots anglais *question*, *quantity*, *inquire*, etc. au lieu du simple son [k] adopté par le français parisien et maintenu en français moderne : *question*, *quantité*, *enquérir*, etc.

Penchons-nous à présent sur le cas des voyelles et prenons deux exemples représentatifs des différences entre l'anglo-normand et le français parisien. La diphtongue *ei*, qui s'est maintenue en anglo-normand, s'est transformée en *oi* en français parisien, puis en *oy* en français moderne. Par conséquent, nous pouvons en déduire que les mots moyen-anglais *leal* et *real* proviennent de l'anglo-normand *leial* et *reial*. L'anglais moderne *loyal* et *royal* est en revanche issu du français parisien *loial* et *roial*. Prenons un dernier exemple, celui des mots terminés en -ary ou -ory en anglais. Nombre d'entre eux sont issus des mots anglo-normands terminés en -arie ou -orie, eux-mêmes issus des terminaisons latines -arius et -orius. C'est ainsi que nous avons en anglais *victory* (anglo-normand *victorie*), *glory* (anglo-normand *glorie*), *purgatory* (anglo-normand *purgatorie*), *ordinary* (anglo-normand *ordinarie*), *salary* (anglo-normand *salarie*), *sanctuary* (anglo-normand *sentuarie*), *contrary* (anglo-normand *contrarie*), *story/history* (anglo-normand *estorie*), *solitary* (anglo-normand *solitarie*), etc., tandis que le français parisien a évolué en -aire ou -oire, donnant les mots *victoire*, *gloire*, *purgatoire*, *ordinaire*, *salaire*, *sanctuaire*, *contraire*, *histoire*, *solitaire*, etc.

L'anglo-normand, directement issu de l'ancien normand, a radicalement changé le cours de la langue anglaise à la suite de la Conquête Normande, lui transmettant environ 900 nouveaux lemmes et initiant de manière indirecte une métamorphose grammaticale et syntactique de la langue. Toutefois, au XIII<sup>ème</sup> siècle, l'influence et le prestige dont jouit le dialecte parisien se propage jusqu'en Angleterre. Les échanges continus entre l'Angleterre et la France favorisent alors l'emprunt de plus de 10 000 mots du français parisien en moyen-anglais [6], et signent la fin de l'influence normande.

## References

[1] Cité dans Freeborn Dennis, *From Old English to Standard English: A Course Book in Language Variations Across Time*, p. 80.

[Traduction en anglais moderne :]

To French and Normans, for their great labour,  
To Flemings and Picards, that were with him in battle,  
He gave lands betimes, of which their successors  
Hold yet the seizin, with full great honour

[2] Albert C. Baugh et Thomas Cable, *A History of the English language*, p. 116.

[3] W. A. Wright, *Metrical Chronicle of Robert of Gloucester (Rolls)*, 1887, vol. ii. p. 543.

Cité dans Jean Jules Jusserand, *A Literary History of the English People – From the Origins to the Renaissance*.

[Traduction en anglais moderne :]

And then comes, lo! England into Normandy's hand;  
And the Normans could speak no language but their own,  
And they spoke French here as they did at home, and taught it to their children:  
So that the high men of this land, who are come of their race,  
Keep all to that speech which they have taken from them.  
People of a lower sort, "low men," stick to their English;

All those who do not know French are men of no account.

I ween that in all the world there is no country that holds not to her own speech, save England alone.

[4] Sources utilisées pour la réalisation de ce corpus : DMF : *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2010. ATILF CNRS - Nancy Université, site Internet : <http://www.atilf.fr/dmf>. *Online Etymology Dictionary*, version 2011, Douglas Harper, site Internet : <http://www.etymonline.com>. *A Concise Dictionary of Middle English From A.D. 1150 To 1580* par A. L. Mayhew and Walter W. Skeat, site Internet : <http://www.gutenberg.org/files/10625/10625-h/10625-h.htm>. *The Middle English Dictionary*, site Internet : <http://quod.lib.umich.edu/m/med/>. *The Anglo-Norman Dictionary*, site Internet : <http://www.anglo-norman.net/gate/>.

[5] Il existe différentes théories considérant le dialecte anglo-normand comme une langue unifiée ou une « manière incorrecte de parler le français », pour reprendre le philologue Gaston Paris, cité dans l'étude de David Trotter « L'anglo-normand : variété insulaire, ou variété isolée ? ». L'anglo-normand revêt une grande diversité de formes qui reflètent sans doute les diverses provenances géographiques des Français qui se sont installés en Angleterre après 1066. En effet, la conquête n'a pas vu uniquement l'arrivée des Normands et parmi les arrivées successives, toutes les parties de la France étaient représentées. Toutefois, il reste indéniable que les Normands prédominaient, conférant principalement à l'anglo-normand les caractéristiques des dialectes du Nord de la France, et surtout celui de Normandie.

[6] Albert C. Baugh et Thomas Cable, *A History of the English language*, p. 178.

## **Bibliography**

BAUGH, A. C., CABLE, T. (2006) *A History of the English Language*, Routledge.

CUNNINGHAM, W. (1969) *Alien immigrants to England*, London : F. Cass.

FREEBORN, D. (1998) *From Old English to Standard English: A Course Book in Language Variations Across Time*, 2ème édition, Palgrave Macmillan.

JUSSERAND J.-J. (1969) *A Literary History of the English People – From the Origins to the Renaissance*, New York : Giordian Press.

KELHAM, R. (1978) *A Dictionary of the Norman or old French language*, Wakefield : Tabard.

MOISY, H. (1889) *Glossaire comparatif anglo-normand : donnant plus de 5,000 mots aujourd'hui bannis du français et qui sont communs au dialecte normand et à l'anglais*, Caen : H. Delesques.

PENNANEN E. V. (1971) *On the introduction of French loan-words into English*, Tampere : Tampereen yliopisto.

PRINS, A.A. (1952) *French Influence in English Phrasing*, Leiden, Universitaire Pers.

ROTGÉ, W., LAPAIRE, J.-R. (1993) *Séminaire pratique de linguistique anglaise*, Presses universitaires du Mirail.

SYKES, F. H. (1899) *French Elements in Middle English*, Oxford : H. Hart.

TROTTER, D. « L'anglo-normand : variété insulaire, ou variété isolée ? », *Médiévales* [En ligne], 45 | automne 2003, mis en ligne le 02 décembre 2005, consulté le 10 novembre 2011. URL : <http://medievales.revues.org/760>.

WALTER, H. (2001) *Honni soit qui mal y pense*, Robert Laffont.

WRIGHT, W.A. (1887) *The Metrical chronical of Robert of Gloucester*, London : Eyre.